

## LES TEXTES DU 32ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

## Nous ne sommes pas les premiers à croire à la vie éternelle

La **première lecture** est tirée du deuxième livre des Maccabées. C'est tout le chapitre 7, dont elle est extraite, qu'il faudrait prendre le temps de lire. C'est le fameux récit du martyr des sept frères et de leur mère en présence du roi Antiochus IV Épiphane qui voulait les contraindre à manger du porc, viande interdite par la religion juive. C'est aussi le premier texte de la Bible où l'espérance en la résurrection est clairement affirmée. « *Tu es un scélérat, s'écrie le deuxième frère, toi qui nous arrache à cette vie présente mais, puisque nous mou-*

*rons par fidélité à ses lois, le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle.* »

Il existe en réalité quatre livres des Maccabées, relatant des événements s'étant déroulés en Palestine autour des années 160 avant Jésus-Christ. Seuls les chrétiens orientaux les ont gardés dans leur Bible. Les catholiques n'ont conservé que les deux premiers et les protestants aucun, se conformant en cela à la Bible juive. Au premier siècle, à l'époque de la rédaction des évangiles, on connaissait bien les quatre livres.

L'évangile de ce dimanche s'inspire en particulier du quatrième livre des Maccabées, livre qui figure dans la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) depuis son édition de 2010. On lit en effet en 4 Maccabées 7, 19 : « *Ils étaient persuadés que, en Dieu, ils ne meurent pas, comme non plus nos patriarches Abraham, Isaac et Jacob, mais ils vivent en Dieu.* » Jésus va reprendre une argumentation semblable.

Le **psaume** 16 (17) dit l'espérance des justes de voir Dieu un jour : « *J'ai tenu mes pas sur tes traces... Je t'appelle, toi, le Dieu*

*qui répond : écoute-moi, entends ce que je dis... Et moi, par ta justice, je verrai ta face : au réveil, je me rassasierai de ton visage.* »

La **deuxième lecture** provient de la deuxième lettre de saint Paul aux Thessaloniciens. L'apôtre leur demande de prier pour lui « *afin que la Parole du Seigneur poursuive sa course, et que partout, on lui rende gloire.* ». Paul est, en effet, la Parole vivante du Seigneur et elle a besoin de vivre en chaque croyant pour continuer sa course. Il leur souhaite de recevoir les grâces d'aimer Dieu et

de posséder la même endurance que le Christ. Ce qui peut nous être donné à nous aussi en ce dimanche.

L'**évangile** (lire ci-dessous) montre Jésus affronté par des juifs qui ne croient pas en la résurrection et qui lui posent une colle juridique un peu tirée par les cheveux. Comment Jésus va-t-il s'en sortir ?

A. V.

Références de ces textes dans la Bible : 2 Maccabées 7, 1-2, 9-14 ; Psaume 16 (17), 1, 3, 5-6, 8, 15 ; 2 Thessaloniciens 2,16 à 3,5 ; Luc 20, 27-38.

## LES COMMENTAIRES DE LOUIS, ZOÉ ET L'ONCLE PAUL

## A la découverte de la résurrection

Zoé : Les sadducéens, c'est quoi ?

Oncle Paul : C'est un groupe de juifs très influents, liés au temple de Jérusalem. Leur nom vient de Sadoq, le prêtre du temple au temps du roi Salomon. Pour eux, seule faisait autorité la loi de Moïse, c'est-à-dire les cinq premiers livres de notre Bible, et non pas les prophètes ou les autres écrits qu'ils jugeaient inutiles. Et dans ces cinq livres, ils disaient ne pas trouver trace de la croyance en la résurrection des morts.

Louis : Je trouve cet évangile compliqué. On y parle d'une femme qui a été veuve sept fois, d'Abraham, de gens qui se marient et d'autres non, du monde à venir, de ce monde-ci, de gens qui ne peuvent plus mourir, de Moïse, des anges, des morts... C'est une vraie salade !

Oncle Paul : Regardons d'abord l'histoire de la veuve. C'est un « cas » d'école. Quand quelqu'un meurt sans descendance, selon Moïse, il faut que son frère l'épouse pour assurer une descendance à son frère défunt. Ce sera, en quelque sorte, sa seule façon de ne pas mourir tout à fait. Les sadducéens inventent donc l'histoire d'une femme, sept fois veuve, pour bien montrer que la croyance en la résurrection est absurde car elle va créer dans l'Au-delà des situations inextricables ! En gros, finalement, une femme ne pouvant légalement avoir plusieurs maris, avec lequel cette veuve aura-t-elle des relations sexuelles là-haut ?

Louis : Bah, oui. Comment ça va se passer tout ça au ciel ? Je connais une vieille dame, Céline, que ça tracasse. Elle a été veuve et s'est remariée. Elle me fait rire car elle dit toujours : « Mon Dieu, quand j'arriverai là-haut, qu'est-ce que je vais bien pouvoir dire à Julien que je me suis remariée ! »

Oncle Paul : Il faut savoir que,

chez les juifs comme chez les païens, la croyance la plus répandue, c'était que les morts étaient réduits à un état d'ombre ou de larve, au « shéol » ou aux « enfers ». Sans vie ni conscience. Jésus a une autre vision. Se mettant sur le terrain des Sadducéens, il en appelle aussi à Moïse. Il ne croit pas à cette mort-là, à cette quasi disparition de vie consciente. La mort des « justes » est entrée dans la vie même de Dieu. Pour lui « ne pas voir la mort », c'est ne pas passer par le shéol ou les enfers. Les morts, depuis Adam, Abraham, Isaac et Jacob, sont « pris », mis directement en présence de la gloire de Dieu.

Zoé : Cela me rappelle la parabole du pauvre Lazare qu'on a lu au mois de septembre. « Les anges l'emportèrent auprès d'Abraham... ».

Louis : Mais c'est quoi cette histoire de mari et de femme qu'on prend ou qu'on ne prend pas ?

Oncle Paul : Sur terre, dit Jésus, on se marie. Mais « ceux

qui ont été jugés dignes du monde à venir », c'est-à-dire les morts, ils n'ont plus besoin de marier car ils sont désormais « semblables aux anges », donc immortels. « Ils sont enfants de Dieu », enfantés par Dieu, « enfants de la résurrection ». Fini le souci de la procréation ! Une nouvelle création commence qui dépasse toute imagination. Il y aura encore du plaisir, qu'on se rassure. Mais la sexualité, ça marchera autrement. Elle sera transfigurée.

Zoé : Mais les « jugés dignes du monde à venir », ça ne peut pas être aussi nous les vivants ?

Oncle Paul : Tout à fait. Saint Paul dit que nous sommes déjà ressuscités par notre baptême, qu'on peut vivre déjà maintenant de la vie future et donc qu'on n'est pas obligés de se marier. Qu'on peut même choisir de ne pas se marier, ni de se remarier ! Tous ceux qui n'ont jamais pu se marier, pour plein de raisons, n'ont pas à le regretter. Le célibat, suggère Luc, peut très bien se vivre ou se choisir en « vue » du Royaume de Dieu.



Le buisson ardent.

ANP

## Évangile de Jésus Christ selon saint Luc

En ce temps-là, quelques sadducéens – ceux qui soutiennent qu'il n'y a pas de résurrection – s'approchèrent de Jésus et l'interrogèrent : « *Maître, Moïse nous a prescrit : Si un homme a un frère qui meurt en laissant une épouse mais pas d'enfant, il doit épouser la veuve pour susciter une descendance à son frère. Or, il y avait sept frères : le premier se maria et mourut sans enfant ; de même le deuxième, puis le troisième épousèrent la veuve, et ainsi tous les sept : ils moururent sans laisser d'enfants. Finalement la femme mourut aussi. Eh bien, à la résurrection, cette femme-là, duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse, puisque les sept l'ont eue pour épouse ?* »

Jésus leur répondit : « *Les enfants de ce monde prennent femme et mari. Mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari, car ils ne peuvent plus mourir : ils sont semblables aux anges, ils sont enfants de Dieu et enfants de la résurrection. Que les morts ressuscitent, Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Tous, en effet, vivent pour lui.* »

## THÉOLOGIE SANS PEINE

## Au nom du père...

Au 2e siècle, Lucien de Samosate (ville entre l'Anatolie et la Syrie) écrivait : « *Le commencement est la moitié de tout.* » En toute chose en effet, mais plus encore à la messe, le commencement est décisif. Or, que dit le prêtre quand il se décide à « rompre » le silence ? « *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* » Comme au jour de notre baptême.

Dans le mot « *Nom* » nous entendons déjà la filiation qui nous relie au peuple juif et à sa « *crainte de Dieu* ». En effet, les juifs, ont tellement de respect pour Dieu qu'ils ne veulent même pas prononcer son nom, les fameuses quatre lettres, YHWH, que, nous chrétiens, traduisons par « *Yahvé* ». Quand ils lisent ces lettres, ils disent « *adonai* » ou, tout simplement, « *le nom* ». Le prêtre, lui, précise ce nom par celui des trois personnes de la Sainte Trinité.

Le latin dit « *In nomine* », « *dans le nom* ». À l'intérieur. Donc le prêtre nous dit : « *Entrons dans la présence divine, dans l'intimité du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.* » L'assemblée répond : oui, nous en sommes d'accord. « *Amen* » !

La « *présence* » indicible couvre, couvre l'assemblée, plane au-dessus d'elle comme au jour de la création (Genèse 1,2), comme « *l'aigle qui plane au-dessus de ses petits* » (Deutéronome 32, 11), comme « *une mère qui entoure de soins ses nourrissons* » (1 Thessaloniciens 2, 1-7). Rabbi Éléazar disait à ses élèves : « *Sachez en présence de qui vous vous tenez !* »

Nous pensons à « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, "Je suis" au milieu d'eux* » (Matthieu 18, 20). C'est Jésus en effet qui préside toutes nos messes.

Nous pensons à « *Que ton nom soit sanctifié* » (Luc 11,2). Que nous devenions saints, nous qui « *sommes le peuple appelé de ton Nom* » (Siracide 36,14 ; Isaïe 43,7 ; Jérémie 14,19).

Nous pensons aussi à « *Allez donc ! Faites disciples toutes les nations, baptisez-les dans le nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* » (Matthieu 28, 19). Étonnant qu'à peine arrivés, on nous nous parle déjà de repartir...

Le mot messe veut dire « *envoi* ». Cette partie finale du rassemblement chrétien a fini, sans doute vers le 7ème ou 9ème siècle, par supplanter en Occident tous les autres mots qui désignaient le rassemblement dominical des chrétiens.